

Votre exposé, Monsieur Lebailly s'intitule : Les productions agricoles en Région Wallonne, d'une économie de l'offre à une économie de la demande

Aujourd'hui, en effet, il ne suffit plus de produire, il faut vendre. Il convient de répondre aux demandes de l'agro-industrie et des consommateurs ; voire même anticiper leurs attentes ? Et celles-ci, convenons-en, sont multiples et diversifiées ?

Quelle analyse faites-vous de ce constat ?

Comment envisagez-vous le futur ?

Les productions animales en Région wallonne, d'une économie de l'offre à une économie de la demande

LEBAILLY, Ph.¹, CLAUSTRIAUX , J.-J.², DUQUESNE, B.¹ et PALM, R.²

¹ Unité d'Economie et Développement rural

² Unité de Statistique et d'Informatique

Faculté universitaire des Sciences agronomiques, 5030 Gembloux (Belgique)

Les productions animales, et en particulier l'élevage bovin (viandeux et laitier) constituent le secteur le plus important de l'activité agricole wallonne. Les produits de l'élevage (tous animaux confondus) représentent 57% de la valeur de la production agricole et horticole de la Région wallonne en 2003 (selon les données provisoires contenues dans le rapport sur l'évolution de l'économie agricole et horticole de la Région wallonne établi par la DGA). La production de viande bovine vient largement en tête (la valeur de la production finale s'élevait en 2003 à 386 millions d'euros) et concerne trois exploitations agricoles wallonnes sur quatre. Le lait et ses produits dérivés arrivent en seconde position avec une valeur estimée de 362 millions d'euros. Ils participent à hauteur de 41 % à la valeur de la production finale issue de l'élevage et à 24 % de la valeur de la production finale agricole wallonne. L'élevage permet de valoriser les productions végétales, particulièrement les prairies (qui sont souvent obligées suite à la nature des sols) et les cultures fourragères. La viande bovine et le lait sont également très tributaires des décisions qui sont prises dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

Dans les premières années de la PAC, l'accent a été mis surtout sur l'accroissement de la productivité agricole. L'objectif de l'autosuffisance alimentaire fut rapidement atteint grâce à une politique volontariste de soutien à la production par les prix et les excédents apparaissent dans certains secteurs avec, en corollaire, la gestion coûteuse des surplus. Cette évolution peut facilement être perçue à travers l'évolution des taux d'auto approvisionnement pour l'UEBL entre 1960 et 2000 pour les principaux produits animaux.

On obtient :

- viande bovine : 98 et 157 ;
- viande porcine : 109 et 225 ;

- viande de poules et poulets : 104 et 157 ;
- lait entier : 100 et 112 ;
- œufs : 114 et 122.

On assiste alors à un tournant dans la PAC avec les grandes réformes de 1992 et de 1999 dans le cadre de l'Agenda 2000. Les mesures sont conçues pour soutenir l'économie rurale dans son ensemble plutôt que la seule production agricole. Il s'agit en fait de reconnaître le rôle multifonctionnel et en conséquence de rétribuer l'agriculteur non seulement par rapport à ce qu'il produit mais également pour les services qu'il rend à la société en général. Ces réformes ont par ailleurs aidé l'Union européenne à se préparer en vue de l'élargissement et des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce sur l'agriculture.

Enfin, en juin 2003, les Ministres de l'agriculture adoptent une réforme fondamentale de la PAC qui vise un meilleur ajustement de l'agriculture communautaire à l'évolution du marché : pour l'essentiel, les aides versées seront indépendantes de la production. Aujourd'hui, l'orientation de la PAC n'est plus d'encourager la production mais de soutenir le revenu des producteurs. Les aides versées seront cependant liées au respect de normes relatives à l'environnement, la sécurité alimentaire et le bien-être des animaux. La rupture du lien entre la production et les subventions devrait davantage orienter les agriculteurs vers les besoins du marché et donc les attentes des consommateurs pour des produits « fermiers » compétitifs.

Cette nouvelle orientation de la PAC ne doit cependant pas masquer la tendance affichée dans la libéralisation du commerce des produits agricoles qui vient d'être consacrée par la signature en août 2004 d'un accord-cadre à Genève. Or, seuls 15 % de la production agro-alimentaire sont aujourd'hui échangés au niveau du commerce mondial et l'agriculture reste un secteur soutenu par les pays riches même si, au cours de ces dernières années, les politiques d'aide à l'agriculture ont considérablement évolué.

Le soutien à l'agriculture peut être mesuré selon la méthode des Equivalents subvention à la production et à la consommation définie par l'OCDE. L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) représente « la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles » (OCDE, 1987).

En exprimant l'aide en pourcentage des recettes brutes des exploitations pour l'ensemble des pays de l'OCDE, il est possible de comparer les soutiens octroyés par produit agricole. On obtient selon les chiffres calculés de l'OCDE pour la période 2001-2003 et respectivement en moyenne pour les pays membres de l'OCDE et pour l'Union européenne :

- viande bovine : 33 et 74 ;
- viande porcine : 21 et 22 ;
- viande de volaille : 17 et 37 ;
- lait entier : 48 et 47 ;
- œufs : 8 et 2.

Parmi les produits animaux, le lait est le plus aidé (mais moins que le riz et le sucre) au niveau de la moyenne OCDE. Le soutien au lait est sensiblement supérieur à celui dont bénéficient d'autres produits d'« élevage comme la viande bovine. A l'exception du secteur des œufs, l'UE soutient plus ses producteurs que ce qui est observé en moyenne dans les pays riches (OCDE) et ce particulièrement pour la production de viande bovine et de volaille.

La question des enjeux pour les productions animales dépasse le maillon de la production et doit être posée en terme de modèle agroalimentaire qui s'est considérablement transformé en Europe et dans l'ensemble des pays industrialisés. Depuis le passage de l'âge agricole à l'âge agro-industriel (L. Malassis, 1997), il a été caractérisé dans ses grandes lignes par une course à la productivité et une montée en puissance des secteurs en amont et en aval de la production qui ont acquis un poids économique largement supérieur à celle-ci.

Parallèlement à des situations de mono-production résultant de la spécialisation des exploitations agricoles, la consommation alimentaire s'est vue dominée par des produits de masse, banalisés, désaisonnalisés et ayant perdu une identité avec le territoire ou le terroir, un fossé de plus en plus large se créant entre le consommateur et le producteur.

Depuis une vingtaine d'années, l'évolution du modèle s'est encore précipitée avec l'émergence de nouveaux acteurs et une reconfiguration des rapports de force entre les différents maillons de la chaîne alimentaire. La grande distribution et les centrales d'achat sont devenues les acteurs majeurs dans l'organisation des filières et ont supplanté les marchés et les opérateurs traditionnels. Des fusions se réalisent et des alliances supranationales se forment entre les grands groupes de la distribution et de l'agro-industrie en amont et en aval de la production avec en corollaire l'accentuation du processus de concentration et d'intégration tant verticale qu'horizontale. Dans le même temps, la multiplication des normes à tous les stades des filières de production alimentaire a renforcé le rôle des organismes de contrôle.

De nouvelles initiatives tant au niveau de la production (qualité différenciée) que de la commercialisation et de la consommation (vente directe, coopératives producteurs consommateurs) témoignent des attentes sociales pour un autre modèle agroalimentaire. En réaction à la globalisation, beaucoup d'initiatives tentent de recréer un lien au terroir, de reconnecter consommateurs et agriculteurs et de reconfigurer, en partie du moins, le système agroalimentaire productif par des alternatives qualitatives.

Dans une perspective durable, la récente réforme de la politique agricole en Région wallonne s'inscrit, selon nous, dans cette vision du développement nécessaire d'une agriculture qualitative adaptée au maintien des entreprises familiales et répondant aux attentes sociales et environnementales à côté du modèle productiviste ouvert au marché mondial.

Si, dans le modèle productiviste, les attentes des consommateurs sont globalisées dans une vision économique de marché et le moteur des orientations est l'offre, il n'en va pas de même dans les marchés de niche que constitue l'agriculture qualitative où les attentes du consommateur se placent au centre des objectifs à atteindre par le producteur.

Dans le système de production de masse qui prévalait ces dernières années en Belgique comme en Europe, les filières sont peu orientées vers les attentes des consommateurs, excepté

pour satisfaire des normes sanitaires. Les premières mesures prises par les pouvoirs publics en réaction aux crises sanitaires successives ont ainsi été construites sur l'idée de gestion du risque : afin d'assurer la garantie de la sécurité sanitaire des aliments tout au long de la chaîne alimentaire des dispositifs visant à améliorer la traçabilité du produit et les contrôles de sa production ont été mis en place. En Belgique, ce contrôle « de la fourche à la fourchette » est supervisé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA).

La vision wallonne d'une agriculture durable se base sur la coexistence d'une agriculture de produits génériques de grandes cultures et d'élevages intensifs ouverte au marché mondial et une agriculture qualitative, familiale, liée à ses terroirs répondant aux nouvelles attentes sociales et environnementales des consommateurs. L'attribut de qualité différenciée se rapporte à des productions de haute valeur ajoutée, qui requièrent des qualifications identifiables, notamment celles liées aux terroirs.

Face à la crise des débouchés et des revenus agricoles d'un modèle productiviste qui s'essouffle, il importe désormais non plus de faire vendre ce qui est déjà produit mais d'anticiper les attentes spécifiques des consommateurs. L'alimentation des pays développés est aujourd'hui placée sous le signe de l'abondance. La standardisation et l'uniformisation des produits alimentaires sont masquées par un éventail toujours plus large de références. Le consommateur, en situation d'« hyper choix », va, pour tenter de conserver une singularité, adopter des comportements divers, souvent inconstants parfois peu judicieux et selon des critères de choix de plus en plus difficiles à prévoir.

Prix, sécurité, commodité et rapidité de préparation, valeur diététique et santé, goût, origine, lien au terroir ou au passé (« nourritures nostalgiques »), éthique de production (bien-être animal – environnement) sont autant de facteurs qui interviennent successivement ou concomitamment dans les choix alimentaires du mangeur d'aujourd'hui.

Afin de mieux maîtriser l'évolution des comportements alimentaires et de cerner les axes à privilégier par les producteurs, des moyens d'observation et d'investigation de plus en plus précis s'avéreront indispensables.

Dans le cadre d'une politique de Qualité Différenciée la Région Wallonne visant à prendre en compte les attentes de tous les acteurs des filières, de la production à la consommation, un outil de recherche et de développement indépendant a été créé en septembre 2003 ; il s'agit de l'Observatoire de la Consommation Alimentaire (OCA).

Les deux acteurs essentiels de l'OCA sont, d'une part, le Centre de Recherches et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC), établissement d'utilité publique fondé en 1975 par les organisations belges de consommateurs et, d'autre part la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx), en particulier son Unité d'Economie et Développement rural et son Unité de Statistique et Informatique.

La FUSAGx a plus précisément la mission d'analyser les données qui sont disponibles au niveau de la Belgique pour quantifier la consommation des produits alimentaires par les ménages essentiellement au départ des bilans d'approvisionnement et de l'enquête sur le budget des ménages établis par l'INS. L'observatoire est également intégré dans des réseaux de compétence européens et des échanges ont été initiés avec des chercheurs abordant les mêmes thématiques en France au sein du Laboratoire de Recherche sur la Consommation de l'INRA (CORELA), de l'Institut de l'Elevage et de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (OFIVAL) .

A l'heure où l'on insiste sur la nécessité de « produire pour vendre », il semble primordial de pouvoir disposer d'outils statistiques élaborés capables d'orienter les producteurs et la production dans le sens voulu par le consommateur.

Références bibliographiques

- Claustriaux *et al.*, (2002), « Etude de faisabilité pour la création d'un panel des consommateurs en Région wallonne », *Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux*.
- Combris, P., (2004), « Les déterminants économiques et sociaux de l'évolution de la consommation alimentaire en France et en Europe », *Rencontre Agriculture-Alimentation-Santé, Actes du Colloque*, Gembloux, 12 mai 2004.
- CSWAAA, (2004), Rapport sur l'évolution de l'économie agricole et horticole de la Région wallonne, année 2003.
- Duquesne, B. et Lebailly, Ph., (2003), « Evolution de la consommation de viande bovine en Belgique », *Dixième Rencontre Recherches Ruminants, Actes du Colloque*, Paris, 3 et 4 décembre 2003.
- Duquesne, B. et Cordier, L., (2004), « Approche quantitative de la consommation alimentaire en Région wallonne », *Rencontre Agriculture-Alimentation-Santé, Actes du Colloque*, Gembloux, 12 mai 2004.
- Duquesne, B. et Lebailly, Ph., (2004), « Importance de la consommation alimentaire pour le développement durable de la production agricole : dispositifs mis en place en Région wallonne ». *Actes du colloque international AIEA2 « Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire »*, Québec, 23 et 24 août 2004.
- Lagrange, L., (1995), *La commercialisation des produits agricoles et alimentaires*, Editions Tec & Doc Lavoisier, Paris.
- Lebailly, Ph. *et al.*, (2000), *Dioxine : de la crise à la réalité*, Editions de l'Université de Liège, p. 51-65.
- Lebailly, Ph. *et al.*, (2003), « L'Observatoire de la consommation alimentaire », *Journées avicoles et porcines, Actes du Colloque*, Gembloux, 8 octobre 2003.
- Lebailly, Ph., (2004), « L'économie rurale wallonne en chiffres », *Importance de l'Agriculture dans le tissu économique wallon, Actes du Colloque*, Liège, le 9 juin 2004.
- Malassis, L., (1997), *Les trois âges de l'alimentaire*, Editions Cujas, Paris.
- Nicola, F. et Valceschini, E., (1995), *Agroalimentaire ; une économie de la qualité*, Inra Editions.
- OCDE, (1987), Politiques nationales et échanges agricoles, Paris.
- OCDE, (2004), Producer and Consumer Support Estimates, OECD Database 1986-2003, Paris.